Ville de BOURG en BRESSE
www.bourgenbresse.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BOURG-en-BRESSE (Ain)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-260110036-20250320-DEL202514-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 25/03/2025
Publication : 25/03/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du jeudi 20 mars 2025
Date de Convocation : jeudi 13 mars 2025
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Délibération n° 2025.14

OBJET - Budget 2025 - Reprise du résultat 2024 - Budget Supplémentaire 2025

Présents : Nadia OULED-SALEM, Thierry ABERT, Alexa CORTINOVIS, Yvonne GAHWA, Patrick LEVRAT, Patricia MEDEVIELLE, Dominique PLANCHE, Michaël RUIZ, Mélanie VALETTE

Excusés : Jean-François DEBAT, Raphaël DURET, Emilie MONNET, Brigitte VISO

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références
La Présidente de séance rappelle à l'Assemblée que par délibération de ce jour, le Conseil d'Administration a décidé d'affecter les résultats de clôture 2024 de la section de fonctionnement en report à nouveau, soit + 231 036.06 €

Par conséquent, il convient dans le cadre du présent Budget Supplémentaire de reporter le résultat dégagé au compte administratif 2024, sur les programmes suivants :

PROGRAMME A – ADMINISTRATION GENERALE
- 14 346.14 € - Remboursement de frais à la Ville
- 8 640 € - Observatoire COMPAS 2024
- 2 465 € – Créances éteintes
- 2 000 € - Consommables Divers (Précarité menstruelle)
- 33 013.96 € - Rémunérations d'intermédiaires
- 33 013.96 € - Aide à venir

PROGRAMME B - AIDES FINANCIERES AUX PERSONNES A FAIBLES REVENUS
- 3 000 € - Aides financières
- 5 000 € - CAP CD
- 1 000 € - Profitez de votre temps libre - MJC

PROGRAMME C – AIDES AU FONCTIONNEMENT A D'AUTRES ORGANISMES
- 3 675 € - Médiation numérique
- 458 € - TZNR

PROGRAMME D – REUSSITE EDUCATIVE
- 4 090 € -Salaires équipe DRE
- 1 335 € - Rémunérations d'intervenants divers

PROGRAMME G – ACTIONS D'INTEGRATION

- 32 500 € - Actions

PROGRAMME J – FONDS EAU

- 6 026 € - Aides

PROGRAMME K – CENTRES SOCIAUX

- 71 709 € - Administration générale des Centres Sociaux
- 1 764 € - REAAP des centres sociaux
- 7 000 € - Atelier d'apprentissage du français

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les mouvements budgétaires présentés et détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Impacts financiers
Néant